Vuaud

La Tour de Garde

et Messager de la Présence de Christ

„Sentinelle, où en est la nuit?"
Esaïe 21:11.

XXXIIme Année No 24
Journal bimensuel 15 Décembre 1934

— BERNE —

SOMMAIRE

Vous êtes mes témoins, dit l'Eternel, que je suis Dieu.
Esaïe 43:12.

LA TOUR de GARDE

Journal bimensuel édité par la
WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY
117, Adams Street - Brooklyn N. Y., U. S. A.
Fonctionnaires:
J. F. Rutherford, président. W. E. van Amburgh, secrétaire.

« Et tous tes fils seront enseignés de l'Eternel, et la paix de tes fils sera grande. » — Esaïe 54: 13 ; (D).

Les Ecritures enseignent clairement

QUE JEHOVAH est le seul vrai Dieu, qu'il est d'éternité en éternité, qu'il est le Créateur des cieux et de la terre et Celui qui donne la vie à ses créatures. Que le Logos fut le commencement de sa création et son agent actif dans la création de toutes choses ; qu'il est maintenant le Seigneur Jésus-Christ dans la gloire, revêtu de tout pouvoir dans le ciel et sur la terre, et qu'il est le principal agent exécuteur de Jéhovah.

QUE DIEU créa la terre pour l'homme ; qu'il créa l'homme parfait et pour vivre sur la terre où il l'avait placé. Que l'homme désobéit volontairement à la loi de Dieu et tomba ainsi sous la sentence de mort ; qu'en raison du péché d'Adam, tous les hommes sont nés pécheurs et sont privés du droit de vivre.

QUE JESUS fut fait chair afin de pouvoir devenir le Rédempteur de l'homme ; qu'en donnant sa vie en sacrifice pour l'homme, il procura le prix de la rançon ; que Jésus ressuscita être divin d'entre les morts, monta aux cieux et que Dieu l'exalta au-dessus de toute créature et de tout nom et le revêtit de tout pouvoir et de toute autorité.

QUE L'ORGANISATION DE JEHOVAH est appelée Sion et que Christ Jésus en est le principal fonctionnaire et le Roi auquel appartient le droit de régner sur le monde; que les disciples oints et fidèles de Christ Jésus sont des enfants de Sion et membres de l'organisation de Jéhovah ; qu'ils sont ses témoins et qu'ils ont le devoir et le privilège de rendre témoignage à la suprématie de Jéhovah et de proclamer ses desseins envers l'humanité tels qu'ils sont exprimés dans la Bible ; et qu'ils doivent porter les fruits du royaume à tous ceux qui veulent entendre.

QUE LE MONDE a pris fin ; que le Seigneur Jésus-Christ, élevé par Jéhovah sur son trône, a expulsé Satan du ciel et a commencé d'établir le royaume de Dieu sur la terre.

QUE LE REMEDE et les bénédictions dont profiteront les peuples de la terre ne pourront venir que par le royaume de Jéhovah que Christ a déjà commencé d'établir. Que le prochain grand acte du Seigneur sera la destruction de l'organisation de Satan et l'établissement de la justice sur la terre ; que tous ceux qui dans le royaume obéiront à ses lois seront régénérés et vivront sur la terre à toujours.

SA MISSION

CE JOURNAL est édité pour faire connaître Jéhovah et ses desseins tels qu'ils sont révélés dans les saintes Ecritures. Il contient un enseignement spécialement utile aux témoins de Jéhovah. Il est rédigé de façon à permettre à ses lecteurs l'étude systématique de la Bible et la Société met en outre à leur disposition d'autres écrits se prêtant à ces études. Il publie aussi des articles convenant à l'enseignement du public par radio.

La « Tour de Garde » s'en tient strictement, pour ses exposés, à la Bible comme autorité. Elle est absolument libre et indépendante de tous partis, de toutes sectes, de toutes institutions en général. Elle est sans réserve au service de Jéhovah Dieu et de son royaume dont Christ est le Roi. Elle n'a pas un point de vue dogmatique, au contraire, le lecteur est invité à soumettre son contenu à un sérieux examen à la lumière de la parole de Dieu. Elle ne se prête pas à la controverse et ses colonnes ne sont pas ouvertes aux critiques individuelles.

Abonnements:

Suisse :	1 an	6 fr.	— Chèques postaux Berne III 3319.
	6 mois	3 fr.	—
France :	1 an	30 fr.	— Chèques postaux Paris 1310-71.
	6 mois	15 fr.	—
Belgique :	1 an	30 fr.	— Chèques postaux Bruxelles 96976.
	6 mois	15 fr.	—

Autres pays : 1 an 7 fr. 50 (argent suisse). (1) Payable au bureau de la Société du pays même, (2) payable par mandat-poste international à l'imprimerie à Berne ou (3) commandé au bureau de poste du lieu de résidence de l'abonné (abonnement-poste).

Adresses de livraison :
Suisse : .... 39, Allmendstrasse, BERNE
France : .... 129, Faubourg Poissonnière, PARIS IX
Belgique : .... 66, rue de l'Intendant, BRUXELLES

Tous ceux qui étudient sérieusement la Bible et qui, par suite de vieillesse, d'infirmité ou de situation difficile ne peuvent pas payer l'abonnement de la «Tour de Garde», recevront ce journal gratuitement s'ils le demandent à la Société en indiquant leurs motifs. La demande doit se renouveler chaque année.

5963 Imprimé par la Tour de Garde, Berne (Suisse)
Printed in Switzerland

Programmes des causeries par Radio

RADIO-VITUS, Paris — Longueur d'onde 222 m
Mardi .... 19.45—20.15 HEO
Jeudi .... 19.45—20.15 HEO
Samedi .... 19.45—20.15 HEO
Dimanche .... 12.00—12.30 HEO

RADIO-TOULOUSE-SAINT-AGNAN 60 kw — Longueur d'onde 329 m
Mercredi .... 19.50—20.05 HEO
Samedi .... 19.50—20.05 HEO

RADIO L. L. PARIS 0,8 kw. — Longueur d'onde 209 m
Vendredi .... 20.15—20.30 HEO

WALLONIA-BONNE ESPERANCE (Belgique) — Longueur d'onde 201,07 m
Mercredi .... 8.45—9.00 HEO

RADIO-TALLINN (Reval) — Longueur d'onde 296,1 m
Dimanche .... 16.30—17.30

Avis important

Pour ceux de nos lecteurs dont l'abonnement est expiré ou expirera fin décembre, nous avons joint au précédent numéro fiche de renouvellement et bulletin de versement.

Pour faciliter notre tâche, nous prions nos abonnés de ne plus renouveler leur abonnement au bureau de poste, mais de se servir du bulletin de versement qui leur est parvenu pour nous verser le montant de l'abonnement.

« Les Anges »

De méchants esprits ont tourmenté l'humanité depuis des siècles. Il est très important qu'elle connaisse l'origine de ces esprits méchants ainsi que les méthodes de leur activité et la puissance ténébreuse qu'ils exercent sur les hommes. La brochure « *Les Anges* » en donne la preuve biblique; elle est à disposition de tous nos lecteurs et sa distribution ne devrait pas tarder. Le « reste » devrait étudier soigneusement son contenu et porter ce message avec zèle à tous les hommes de bonne volonté et à tous ceux qui cherchent la vérité. Les Jonadabs devraient également participer à cette œuvre de témoignage et à la diffusion de cet opuscule. Le point culminant du grand jour du Dieu tout-puissant approche; la connaissance de la vérité est d'importance vitale pour tous ceux qui désirent être protégés. La brochure a été traduite et publiée en de nombreuses langues, aussi en français. La Société se charge des livraisons aussi rapidement que possible.

La TOUR de GARDE
ET MESSAGER DE LA PRÉSENCE DE CHRIST

XXXIIme Année 15 Décembre 1934 No 24

Les Esprits méchants

« Car nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang, mais contre les dominations, contre les autorités, contre les princes de ce monde de ténèbres, contre les esprits méchants dans les lieux célestes » (Ephésiens 6: 12).

(Seconde partie)

JEHOVAH ayant vu son nom sacré outragé aussi bien par les anges que par les hommes, envoya Jésus sur la terre en le chargeant de réhabiliter son nom et de porter témoignage en faveur de la vérité. C'est par la prédication que Jésus devait accomplir sa tâche, et c'est ce qu'il fit en effet par la parole et par l'action, pour remplir la mission qui lui avait été confiée. C'est ainsi que l'apôtre Pierre a écrit, sous l'inspiration du Seigneur: « Christ aussi a souffert une fois pour les péchés, lui juste pour des injustes, afin de nous amener à Dieu, ayant été mis à mort quant à la chair, mais ayant été rendu vivant quant à l'Esprit, dans lequel aussi il est allé prêcher aux esprits en prison, qui autrefois avaient été incrédules, lorsque la patience de Dieu se prolongeait, aux jours de Noé, pendant la construction de l'arche, dans laquelle un petit nombre de personnes, c'est-à-dire, huit, furent sauvées à travers de l'eau » (1 Pierre 3: 18–20).

² Sachant maintenant que le principal dessein poursuivi par Jéhovah lorsqu'il envoya Jésus sur la terre, de même que le but essentiel de l'œuvre de Christ, est la réhabilitation de son nom, le « reste » peut espérer obtenir grâce à la venue de Christ Jésus au temple, une claire compréhension des paroles de l'apôtre concernant les « esprits en prison ». Quels sont ces esprits en prison? Qui les a emprisonnés? De quelle façon, Jésus leur prêcha-t-il? D'après les Ecritures, ces « esprits en prison » furent, avant le déluge, ceux qui, au chapitre 6 de la Genèse sont appelés « fils de Dieu » et dont la faute a consisté à délaisser les obligations qui leur incombaient dans l'organisation de Jéhovah, et à épouser les filles des hommes, désobéissant ainsi à la loi du Très-Haut. Les Ecritures ne disent pas que cette désobéissance se soit prolongée durant les six cents années que vécut Noé avant le déluge. Mais il est vraisemblable qu'il en fut ainsi et que ce fut Noé le Juste qui, par sa prédication, leur fit comprendre leur faute. Les Ecritures insistent sur la méchanceté des hommes (Genèse 6: 5) dont Dieu déclare alors que « leurs jours seront de cent vingt ans ». C'est durant la dernière partie de ces cent vingt années que Jéhovah avertit Noé de construire l'arche, car lorsque cet avertissement lui fut donné, Noé avait des fils et ces fils étaient mariés. Durant toute cette période, les « fils de Dieu » persistèrent dans leur désobéissance, ainsi que l'établit définitivement le passage des Ecritures cité plus haut: 'Qui autrefois avaient été désobéissants pendant la construction de l'arche' (1 Pierre 3: 20). Lorsque l'arche fut achevée et que vint le déluge, ce fut alors la fin du « vieux monde », c'est-à-dire qu'un changement s'opéra dans les esprits et sur la terre. C'est à cette période que s'appliquent les paroles de l'apôtre: « Le monde d'alors périt, submergé par l'eau » (2 Pierre 3: 6). Les esprits furent alors emprisonnés, ce qui montre bien qu'ils ne furent pas détruits, et c'est à ces esprits emprisonnés que s'adresse la prédication de Jésus. Noé, le prédicateur de la justice, s'adressa à eux avant le déluge, mais ils ne l'écoutèrent point et, pour cette raison, furent emprisonnés. Ces esprits ne peuvent avoir été détruits alors, car ils vivaient encore au temps de Jésus qui, sans cela, n'aurait pu leur adresser ses prédications. Il est absolument certain que ces esprits désobéissants, ces « fils de Dieu », sont encore vivants, bien qu'enchaînés ou emprisonnés.

³ Qui donc les a emprisonnés? Il n'y a aucune raison pour prétendre que ce soit Dieu. Mais, pourrait-on dire, puisque c'est à Dieu qu'ils ont désobéi, n'est-ce pas Dieu seul qui peut les avoir emprisonnés? Pas nécessairement. Rien dans les Ecritures ne vient démontrer qu'il en soit ainsi. Ces anges qui appartenaient autrefois à l'organisation de Dieu et servaient le Très-Haut succombèrent aux ruses du diable; Jéhovah les livra alors à son ennemi Satan et lui permit de les emprisonner. C'est ainsi qu'en de telles circonstances agit Jéhovah. L'exactitude de cette interprétation ressort de l'Histoire qui nous montre comment les Israélites, bien qu'ils fissent partie de l'organisation de l'Eternel et fussent à son service, cédèrent aux maléfices du diable, et comment Dieu les livra alors à son ennemi, qui était également le leur, à Satan, en l'autorisant à garder certains d'entre eux en captivité et en prison (Osée 11: 8; Jérémie 12: 7; Esaïe 47: 6). Il en est de même aussi de ceux qui formeront la « grande multitude », qui ont été engendrés par l'Esprit et sont devenus des fils de Dieu. Ils avaient été mis en mesure de se dévouer entièrement au service du Très-Haut et de bénéficier de la récompense du royaume; mais cédant

à la pernicieuse influence de Satan et de ses alliés, ils ont cherché à servir en même temps Dieu et l'organisation de Satan, et c'est pourquoi ils ont fini par tomber dans les pièges du diable qui les maintient dans son organisation ou en prison. Aussi sont-ils désignés du terme de « captifs » (voir « *La Tour de Garde* », Février 1927, page 67). Au temps de Noé, les désobéissants « fils de Dieu » s'étaient également refusés à écouter la parole de Noé; aussi se trouvèrent-ils sans défense lorsque vint le déluge, et ils auraient été détruits, même s'ils avaient désiré, à ce moment-là, retourner dans l'organisation de Dieu. Ils avaient été désobéissants et tombèrent dans les pièges de Satan. Si c'était Dieu qui avait emprisonné les esprits désobéissants, c'eût été évidemment pour leur éviter de nouvelles désobéissances, ce qui montre bien que cette hypothèse n'est pas conforme à la réalité. Mais si cet emprisonnement est le fait de Satan, il s'explique par le désir de ce dernier de garder ces esprits sous sa domination et de les empêcher de retourner à Dieu. Or, c'est précisément pour cela que Satan garde en prison la « grande multitude ». Après que fut venu le déluge qui montra aux esprits désobéissants la puissance suprême de Jéhovah dont il réhabilita le nom et la parole, Satan et ses alliés cherchèrent naturellement à maintenir leur domination sur ces esprits, et à empêcher qu'ils ne s'éloignassent d'eux. Babylone est le nom de l'organisation de Satan; et comme c'est à Babylone que le peuple élu de Dieu, le peuple israélite fut gardé en captivité, il paraît évident que c'est aussi à Babylone — c'est-à-dire dans l'organisation invisible de Satan — appelée, dans les Ecritures, le « pays de Magog » (Ezéchiel 38: 2; 39: 6) que les esprits désobéissants sont maintenus en prison.

4 Puisque les « fils de Dieu » qui, à l'époque de Noé, désobéirent au Très-Haut, ne surent pas tirer profit, durant 120 années, de la patience de Jéhovah ni des prédications de Noé le Juste, le représentant et le témoin de Dieu, ils furent abandonnés par l'Eternel qui ne leur assura point sa protection. Quel parallèle frappant avec ce qui se passe actuellement, ainsi que nous allons le voir plus loin. Ceux qui désobéirent à Dieu en méprisant son organisation et en abandonnant son service se séparèrent de Jéhovah par leur façon d'agir, et la crainte qui s'empara d'eux alors les fit tomber dans les pièges de Satan, de même qu'y tombèrent les membres de la « classe de la tribulation » (Proverbes 29: 25). C'est ainsi que Satan et les néphilim, ses démons, maintiennent dans leurs geôles les « fils de Dieu » et les empêchent de retourner au service de Jéhovah. Lorsque les « fils de Dieu », conformément à la volonté divine, vinrent se présenter devant l'Eternel et que Satan vint aussi au milieu d'eux, ceux que le diable retenait en prison ne se présentèrent point alors (Job 2: 1). Ces « fils » désobéissants de l'époque de Noé étaient dans les geôles de Satan qui, aidé de ses agents, maintient également sous sa domination la « grande multitude » et l'éloigne de l'assemblée des témoins de Dieu. Le clergé est, dans cette œuvre, l'auxiliaire de Satan. Mais les fidèles témoins du Très-Haut prêchent maintenant sans arrêt son message qu'ils répandent aussi bien par la radio que par le livre afin que les « captifs », la « grande multitude », en soient avertis. Dieu a de même permis que son message de vérité arrive jusqu'aux esprits prisonniers de Satan, afin qu'au temps fixé par lui, ils recherchent à nouveau l'Eternel.

5 A ces esprits désobéissants Jésus a adressé les prédications rapportées par l'apôtre Pierre, pour tenter de leur inspirer de meilleurs sentiments, car le but de tout prédicateur n'est-il pas de réformer ses auditeurs? (Romains 10: 14, 15) En conservant sa loyauté envers Dieu, dans les circonstances les plus terribles, même dans la mort la plus ignominieuse, Jésus a prêché par ses actes, et ce fut la plus belle de ses prédications. Il fut ressuscité par la puissance de Jéhovah qui lui donna la place suprême dans l'organisation de Dieu, en raison de la fidélité qu'il avait montré envers le Très-Haut. Et en cela encore, Jésus était un magnifique témoin pour ces esprits prisonniers qui tombèrent entre les mains de Satan pour s'être montrés infidèles à Dieu et à son organisation. Puisqu'il est dit que Jésus leur a adressé des prédications, on peut en conclure que la possibilité d'être sauvés leur sera offerte au temps fixé par Dieu. S'il en est bien ainsi, ils auront à prendre nettement parti contre Satan et Gog, et à justifier, au prix de grandes souffrances, de leur ferme attachement à Jéhovah et à son organisation. Si ces prisonniers sont maintenant au pouvoir de Satan, ils ne sont pas nécessairement sa postérité, pas plus que la « grande multitude ». Ils ont voulu suivre leur propre voie, se fiant en leur seul esprit, et méprisant la parole de Dieu; c'est pourquoi ils sont tombés dans les pièges de Satan, exactement comme l'a fait la « grande multitude » (Psaume 107: 9–13).

6 Comment donc Jésus s'est-il adressé à ces esprits emprisonnés? Non pas nécessairement par la parole, mais par la leçon qui se dégageait de sa constante fidélité et de son inébranlable dévoûment à Jéhovah, même dans les pires épreuves. Les paroles que prononça l'apôtre avant d'exposer comment Jésus prêchait aux esprits projettent beaucoup de lumière sur la question qui nous intéresse. L'apôtre Pierre explique aux chrétiens comment ils s'égarèrent autrefois et comment ils furent ramenés à Jésus-Christ. Puis il dit: « Femmes, soyez de même soumises à vos maris, afin que, si quelques-uns n'obéissent point à la parole, ils soient gagnés sans parole par la conduite de leurs femmes, en voyant votre manière de vivre chaste et réservée. Sara obéissait à Abraham et l'appelait son seigneur. C'est d'elle que vous êtes devenues les filles, en faisant ce qui est bien, sans vous laisser troubler par aucune crainte » (1 Pierre 3: 1, 2, 6).

7 L'apôtre expose que celui qui fait profession de suivre Christ Jésus doit mettre ses actes en accord avec ses paroles, afin que chacun puisse constater l'harmonie qui unit sa conduite et ses déclarations. Il ne suffit pas pour glorifier Dieu d'agir selon la justice, de se contenter de ce qu'on ap-

pelle le « développement du caractère », sans porter témoignage par la parole en faveur de Jéhovah. Le vrai chrétien doit joindre le témoignage oral à sa manière d'agir, qui doit être conséquente. L'apôtre dit: « Sara obéissait à Abraham et l'appelait son seigneur », car il était le serviteur élu de Dieu. Ce n'était pas l'homme qu'elle honorait, mais le serviteur de Jéhovah.

8 Noé, en construisant l'arche, a témoigné, aux regards de ceux qui l'observaient, de sa foi en Dieu et de son dévoûment à Jéhovah. Ses paroles et sa conduite étaient en harmonie. Et l'apôtre, développant sa pensée, dit un peu plus loin: « Mais sanctifiez dans vos cœurs Christ le Seigneur, étant toujours prêts à vous défendre, avec douceur et respect, devant quiconque vous demande raison de l'espérance qui est en vous » (1 Pierre 3:15)

9 Semblable question ne peut être posée qu'à ceux dont les paroles rendent témoignage de l'espérance qui est en eux, et cela montre bien que la prédication doit se faire par la parole autant que par l'action. C'est ainsi que se garde une bonne conscience, sans souci de l'incompréhension d'autrui. Ecoutez ce que dit l'apôtre: « . . . Ayant une bonne conscience, afin que, là même où ils vous calomnient comme si vous étiez des malfaiteurs, ceux qui décrient votre bonne conduite en Christ soient couverts de confusion » (1 Pierre 3:16). Les témoins de Jéhovah doivent suivre une voie opposée à celle du monde; il leur appartient de chanter les louanges de Dieu et c'est pourquoi ils sont considérés comme des malfaiteurs. Mais rien ne les empêchera de prêcher la vérité par la parole et par tous les actes de leur vie. Lorsque Dieu jugera bon de démontrer à leurs accusateurs mensongers que ceux qu'ils attaquent ont été et continuent à être ses fidèles témoins, le monde saura que ces derniers ne sont point des malfaiteurs.

10 Puis l'apôtre expose que les fidèles serviteurs de Dieu auront à subir des souffrances, car telle est la volonté de Jéhovah qui tient à leur donner l'occasion de faire preuve de leur dévoûment envers lui. Ce n'est pas Dieu qui leur envoie les souffrances, mais en souffrant pour la justice et pour le bien, les serviteurs fidèles de Dieu prouvent leur intégrité; l'apôtre dit: « Car il vaut mieux souffrir, si telle est la volonté de Dieu, en faisant le bien qu'en faisant le mal » (1 Pierre 3:17). C'est ainsi que Christ Jésus également a souffert, lui juste pour des injustes: « Christ aussi a souffert une fois pour les péchés, lui juste pour des injustes, afin de nous amener à Dieu, ayant été mis à mort quant à la chair, mais ayant été rendu vivant quant à l'Esprit » (1 Pierre 3:18). Les souffrances de Christ Jésus ne représentent pas le prix du rachat; mais en acceptant que les injustices s'amoncellent sur lui, Christ a montré son dévoûment envers Dieu. Au milieu des souffrances, il est resté fidèle à Jéhovah, et c'est en raison de cette fidélité que le Très-Haut l'a ressuscité pour lui confier la place suprême dans son organisation.

11 Lors de sa consécration dans les eaux du Jourdain, Jésus fut considéré comme mort et c'est alors qu'il commença à être vivifié selon l'esprit. Durant trois ans et demi, il prêcha la vérité par la parole et par l'exemple de son dévoûment à Jéhovah. Et les disciples de Christ furent de même vivifiés par l'esprit saint et devinrent les prédicateurs de la parole de Dieu (Romains 8:11; 1 Corinthiens 4:9). Jésus qui fut toujours dans l'organisation de Jéhovah et bénéficia de la faveur divine, refusa de céder aux tentations de Satan, et, au milieu des persécutions dont celui-ci l'assaillait, il resta sans cesse fidèle et dévoué au Très-Haut. C'est par cet exemple, de même que par tous ses actes jusqu'à sa mort et par sa résurrection, qu'il prêcha aux esprits emprisonnés, ainsi que le dit l'apôtre Pierre: « . . . ayant été rendu vivant quant à l'esprit, dans lequel aussi il est allé prêcher aux esprits en prison » (1 Pierre 3:19). Ces esprits en prison se trouvèrent dans cet état pour s'être montrés infidèles à Dieu et à son organisation; et ils aperçurent alors les conséquences de leur infidélité, aussi bien que la récompense qui attend les fidèles. La prédication de Jésus consistait donc en un message annoncé de manière indirecte et détournée. Il avait été envoyé pour prêcher aux juifs par la parole, ainsi qu'il le fit (Matthieu 15:24). Mais c'est par son fidèle dévoûment à Dieu et à son organisation qu'il prêchait aux esprits, leur signifiant par son exemple que s'ils étaient restés fidèles et dévoués à Jéhovah, ils ne seraient point actuellement en prison et privés des faveurs divines. Tel fut le mode de prédication adopté par Jésus envers les esprits emprisonnés, de même que c'était par leur tenue et leur conduite que devait s'exercer l'influence des femmes qu'exhorte l'apôtre Pierre et dont il se sert pour illustrer sa thèse. La conduite même de Jésus constituant une prédication en faveur de Dieu et contre Satan, qui, dans sa malignité, fit tomber dans ses pièges les esprits désobéissants. Et la force de cette prédication fut grandement augmentée par la résurrection de Jésus et son ascension auprès de Dieu en récompense de sa fidélité. Satan le prévoyait et s'efforça désespérément d'empêcher la résurrection de Jésus.

12 Certains ont soutenu que Jésus « alla » en un lieu où il prêcha aux esprits en prison; plusieurs versions disent qu'«il est allé prêcher aux esprits». C'est une conclusion conforme à l'interprétation que nous avons précédemment donnée de sa prédication constituée par toute la suite de ses actes de fidélité, et en complète harmonie avec tous les textes des Ecritures, que de prétendre que Jésus alla en un lieu où il prêcha aux esprits en prison. Durant les trois jours pendant lesquels il fut mort, Jésus, bien certainement, n'alla nulle part. Après sa résurrection comme créature spirituelle et divine, et jusqu'à son ascension, quarante jours s'écoulèrent. Durant cette période, il apparut à plusieurs reprises à ses frères sous une forme humaine, mais ces apparitions ne durèrent chaque fois que quelques minutes. Où était Jésus le reste du temps, pendant ces quarante jours? Sur ce point, les Ecritures gardent le silence. Il ressort de la prophétie d'Ezéchiel que le « pays de Magog » est le lieu où sont emprisonnés les anges qui ont

péché au temps de Noé. Or, comme c'est par Satan qu'ils ont été emprisonnés, il en résulte qu'ils sont dans le « pays de Magog » (Ezéchiel 38: 1, 2). Jésus, après sa résurrection, était un esprit divin, revêtu de toute puissance et de toute autorité, capable d'aller où il voulait. Il semble donc qu'il n'y ait aucune raison pour qu'il n'ait pu aller au « pays de Magog » y adresser directement un message aux esprits retenus en prison par Satan, pour avoir péché au temps de Noé. Nous savons que le Seigneur a pourvu à ce que la « grande multitude », les « captifs » reçoivent le message de vérité par le moyen de la radio. Pourquoi donc Jésus n'aurait-il pu prêcher aux esprits en prison par quelque procédé similaire à la radio, ou leur parler même directement? Il possédait certainement le pouvoir de réaliser tout ce qu'il voulait faire en accord avec la volonté de Dieu. Il était bien capable de se rendre au « pays de Magog » et il en avait tout le temps, entre le moment de sa résurrection et celui de son ascension (Matthieu 28: 18; Actes 1: 3, 4). Certainement à ces esprits emprisonnés il fut rappelé que, s'ils se trouvaient dans les geôles du diable, c'était pour avoir abandonné l'organisation de Dieu, et être tombés entre les mains de Satan; que Jésus, au contraire avait été ressuscité et élevé à la position suprême parce qu'il était resté fidèle à Jéhovah, jusqu'à souffrir une mort ignominieuse, ne cédant jamais aux artifices de Satan, et qu'eux également jouiraient de leur entière liberté, s'ils avaient fait preuve de la même fidélité. Quelles furent les paroles employées par Jésus? Nous ne le savons pas; mais ce que nous savons, c'est que tous ses actes nous autorisent à conclure qu'il tint un langage similaire à celui que nous avons rapporté plus haut.

[13] L'apôtre Pierre ne dit pas que Jésus annonça la délivrance aux esprits emprisonnés; mais conformément à la mission de notre Seigneur, Christ dut, fut-ce indirectement, leur apprendre qu'il y avait une espérance de délivrance pour les esprits emprisonnés qui, au jour du jugement, prendraient nettement place du côté de Jéhovah, de même que la « grande multitude » peut espérer être délivrée à ce moment-là. Ce que Jéhovah réserve aux « fils de Dieu » qui furent désobéissants, les Ecritures ne nous le révèlent pas; mais ceux d'entre eux qui, à Harmaguédon, prendront réellement et sans équivoque, place du côté de Jéhovah, lui laissant volontiers le soin de décider du rôle qu'ils auront à remplir, ceux-là pourront probablement être sauvés et admis à nouveau dans l'organisation de Dieu.

Le jugement définitif

[14] Le jugement rendu il y a longtemps contre Satan est définitif, et il dispose qu'au temps fixé par Dieu Satan sera anéanti et « ne sera plus à jamais » (Ezéchiel 28: 19). Satan est obstiné, plein de malignité et de méchanceté, et les anges ou créatures spirituelles qui se sont rebellés avec lui, sont également pleins d'obstination, de méchanceté et de malice; aussi sont-ils destinés au même anéantissement éternel (Matthieu 25: 41). « Les méchants périront » (Psaume 37: 20). C'est au sujet de ces méchants anges de Satan que l'apôtre a écrit: « ... Eux que menace depuis longtemps la condamnation, et dont la ruine ne sommeille point» (2 Pierre 2: 3). Pourquoi leur condamnation et leur ruine ne tarderont-elles pas davantage? Parce que, ainsi que le montre le contexte, l'apôtre pense au temps de la fin du monde, où nous voici arrivés (2 Pierre 3: 7). L'exécution de ce jugement définitif interviendra donc très prochainement, car la fin du monde est venue et le peuple de Dieu est averti d'avoir à se joindre le plus intimement possible à l'organisation de Jéhovah et à garder son amour. C'est à Harmaguédon qu'aura lieu cette exécution.

La condamnation à mort

[15] L'apôtre Pierre, dans sa seconde épître, au deuxième chapitre, insiste sur le sort réservé aux méchants obstinés, et il dit à ce sujet: « Car, si Dieu n'a pas épargné les anges qui ont péché, mais s'il les a précipités dans les abîmes de ténèbres et les réserve pour le jugement ... » (2 Pierre 2: 4). Quand les méchants anges, dont il est parlé ici, ont-ils été condamnés? Le contexte montre que ce fut avant le déluge, car cette condamnation prononcée « depuis longtemps », ne tardera pas à être exécutée. La version de l'Abbé Crampon dit qu'ils ont été « précipités dans l'enfer ». Mais le terme grec correspondant au mot « enfer » est « tartarus ». L'expression « précipités dans les abîmes de ténèbres » ne forme dans le texte grec qu'un seul mot évoquant un abîme, traduisant une dégradation totale et une chute plus profonde encore que la poussière dont est fait l'homme et d'où il ressuscitera. Cette dégradation et cette chute furent celles de Lucifer. Les «anges qui ont péché» ont commis leur grande faute bien avant le temps de Noé, comme le prouve le passage précédent de Pierre qui ne se réfère point aux « fils de Dieu » qui ont épousé des « filles des hommes » au temps de Noé. Ces esprits méchants faisaient partie de l'organisation officielle de Lucifer, le suivirent dans sa rébellion, furent condamnés en même temps que Satan et « liés avec des chaînes d'obscurité » (selon Ostervald), jusqu'à l'exécution de cette condamnation. Il ne s'agit pas là de chaînes, au sens littéral, semblables à celles que nos yeux peuvent voir, mais de « chaînes de ténèbres », c'est-à-dire d'emprisonnement dans les ténèbres, d'un état similaire à celui où se trouve « l'homme du péché », le « fils de la perdition », qui a perdu toute lumière concernant les desseins de Dieu. Les esprits méchants sont donc plongés dans les ténèbres, pour ce qui est de la compréhension des desseins de Jéhovah, tandis que, sur ce point, toute lumière est dispensée aux bons anges qui désiraient les comprendre et sont venus dans le temple avec Christ Jésus (1 Pierre 1: 12; Matthieu 25: 31). Ils ont fait la chute la plus profonde et sont tombés au dernier degré de la degradation, étrangers à toute faveur divine, sans connaissance des desseins de Jéhovah et, semblables aux hôtes infidèles du repas de noces, jetés « dans les ténèbres du de-

hors» (Matthieu 22:13). La lumière de la présence divine est la vie, et c'est pourquoi les «chaînes de ténèbres» évoquent un éventuel anéantissement. Il ne saurait donc s'agir dans ce texte d'un emprisonnement dans les pièces sombres comme celles où opèrent les médiums. Si les médiums pour se livrer à leurs exercices, choisissent des pièces sombres, c'est uniquement pour faire plus facilement des dupes. Mais n'oublions pas que les mauvais anges ont fait partie autrefois de l'organisation de Dieu que dirigeait alors Lucifer, qu'ils suivirent ce dernier dans sa rébellion et furent avec lui précipités dans les ténèbres, ainsi, d'ailleurs, que semble toujours agir le Très-Haut avec ceux qui le trahissent et qui, admis dans ses faveurs se laissent cependant volontairement entraîner au mal.

16 Parlant de ceux qui après avoir lutté pour le royaume, étaient devenus infidèles, Jésus dit qu'il enverra ses anges pour «arracher tous les scandales et ceux qui commettent l'iniquité», et les «jeter dans la fournaise ardente» (Matthieu 13: 41, 42; 7:23). «Et le serviteur inutile, jetez-le dans les ténèbres du dehors, où il y aura des pleurs et des grincements de dents» (Matthieu 25:30). Le diable lui-même est le prince de cette armée dégradée; il en est le chef suprême, celui qui communique ses ordres à d'autres chefs encore agissant sous son contrôle (Daniel 10:13, 20). C'est ainsi que les Ecritures parlent de «dominations», d'«autorités», de «princes des ténèbres», d'une armée d' 'esprits méchants dans des lieux invisibles' (Ephésiens 6:12).

17 Elles disent aussi, à propos des esprits méchants, qu'ils ont été «réservés pour le jugement». Jéhovah n'avait nullement besoin d'attendre le déluge pour les livrer aux chaînes des ténèbres et les laisser en cet état; il prit cette mesure lorsqu'ils devinrent «la postérité du serpent», c'est-à-dire quand ils se joignirent à Satan dans sa rébellion envers Dieu. Le jour où sera exécuté ce jugement, ces méchants seront anéantis ainsi que Satan. «Le Seigneur sait délivrer de l'épreuve ceux qui l'honorent, et réserver les injustes pour être punis au jour du jugement» (2 Pierre 2:9; version d'Ostervald). Les injustes sont mis ainsi en surveillance, c'est-à-dire qu'ils sont constamment sous le contrôle des bons anges dirigés par le Seigneur, contrôle qui ne les empêcha pas toutefois de s'associer à Satan et d'agir de concert avec lui dans le ciel, où ils se trouvaient avant que Lucifer en fût chassé par le Seigneur et qu'ils fussent avec lui précipités sur la terre (Apocalypse 12:9). Ces esprits méchants s'efforcent maintenant dans l'organisation de Satan de répandre le mal sur la terre; et ils y parviennent.

18 Il va sans dire que les méchants anges, avec Satan, n'ont pas été immédiatement anéantis lorsque la sentence de mort s'abattit sur eux, et ils sont encore en pleine vie. Sans aucun doute, si Jéhovah les a gardés vivants dans la prison des ténèbres et sous son contrôle, c'est pour faire éclater sur eux sa puissance à Harmaguédon et convaincre ainsi toute la Création qu'il est bien le seul Dieu tout-puissant (Exodes 9:16). Le Seigneur Jésus ne déclare-t-il pas que ces esprits méchants, qui sont les anges de Satan, seront anéantis en même temps que le diable lui-même? (Matthieu 25:41, 46).

19 Cette opinion est entièrement confirmée par Jude qui écrit: «Il a réservé pour le jugement du grand jour, enchaînés éternellement par les ténèbres, les anges qui n'ont pas gardé leur dignité, mais qui ont abandonné leur propre demeure» (Jude 6). Ces anges faisaient originairement partie de l'organisation de Lucifer et «leur dignité» signifie donc la place que, dans cette organisation, leur avait assignée Jéhovah. Lorsque Jude dit qu'ils ont «abandonné leur propre demeure», cela ne signifie pas qu'ils abandonnèrent leur condition spirituelle pour devenir des créatures humaines. Ils ne cessèrent point, en effet, d'être des esprits, bien qu'ils puissent parfois revêtir une forme humaine, ainsi qu'ils le firent lorsqu'ils apparurent sur la terre sous forme de géants, et cela, très certainement, afin de tromper les «fils de Dieu» qui avaient épousé les filles des hommes au temps de Noé. «Leur propre demeure» n'est autre que la place qui leur a été primitivement assignée dans l'organisation de Jéhovah et qu'ils ont abandonnée en suivant Satan dans la rébellion. Les méchants, dit Jude, 'sont enchaînés éternellement par les ténèbres, réservés pour le jugement du grand jour', c'est-à-dire le jour du Dieu tout-puissant, la bataille d'Harmaguédon (Apocalypse 16: 14). Pour que ces esprits méchants puissent être réservés pour le jugement final du «grand jour», il est nécessaire qu'ils soient vivants; et ils le sont en effet. Cela ne veut nullement dire qu'il y ait pour eux, ou pour Satan, un espoir quelconque, mais signifie seulement que le «grand jour» est celui ou sera exécuté le jugement dès longtemps rendu contre eux, et que cette exécution manifestera la puissance suprême de Dieu et réhabilitera le nom de Jéhovah. C'est ainsi qu'il est écrit au sujet du grand jour de cette exécution: «L'Eternel fait entendre sa voix devant son armée; car son camp est immense, et l'exécuteur de sa parole est puissant; car le jour de l'Eternel est grand, il est terrible: qui pourra le soutenir?» (Joël 2:11). «Le grand jour de l'Eternel est proche, il est proche, il arrive en toute hâte; le jour de l'Eternel fait entendre sa voix, et le héros pousse des cris amers» (Sophonie 1:14). Jéhovah, par la bouche de son prophète, parle également en ces termes du jour de l'exécution du jugement: «Malheur! car ce jour est grand; il n'y en a point eu de semblable. C'est un temps d'angoisse pour Jacob [le «reste»], mais il [le fidèle «reste»] en sera délivré» (Jérémie 30:7).

20 Avant que vienne le jour de leur destruction, Jéhovah avertit Satan et ses mauvais anges que le jugement rendu contre eux va être exécuté, et il se sert, pour porter cet avertissement, de ses témoins actuellement sur la terre, du fidèle «reste» qu'il a choisi pour la réhabilitation de son nom. C'est en 1928 tout particulièrement, lorsque l'ange de Dieu commença à déverser sa «coupe» dans l'air, que le «reste» entreprit cette tâche, et depuis cette époque il n'a cessé de lutter

contre Satan et son organisation et de porter témoignage en faveur de Jéhovah. (Voir Apocalypse 16:17; Ezéchiel 38:3–16). Voilà le moment choisi par Jéhovah, pour donner en spectacle aux hommes aussi bien qu'aux anges, ses fidèles témoins (1 Corinthiens 4:9). Leur témoignage rendu par leurs paroles et par leur fidélité envers Dieu et son organisation, au milieu des plus grandes épreuves, est une véritable démonstration que Jéhovah préservera les fidèles et détruira les méchants.

Guerre

21 Ces esprits méchants, unis à Satan, ont commencé avec le meurtre d'Abel, leurs attaques contre les serviteurs de Dieu, et ont sans cesse tenté depuis de détruire les fidèles du Très-Haut, qui auraient tous succombé sous leurs coups si Jéhovah ne les avait protégés. Cette armée d'esprits méchants est commandée par Gog, le chef de l'organisation de Satan, et c'est aux fidèles témoins de Jéhovah, aux membres du «reste», qu'est confiée la tâche de porter témoignage en faveur de Jésus-Christ, c'est-à-dire d'honorer, de célébrer et de réhabiliter le nom de l'Eternel. Mais ils sont en butte aux attaques de Satan et de ses méchants anges qui leur livrent sans cesse bataille et tentent, dans leur malignité, d'anéantir toutes les créatures qui observent les commandements de Dieu (Apocalypse 12:17).

22 Ce n'est point dans une guerre avec la créature humaine, c'est-à-dire avec la chair et le sang, que sont engagés les témoins de Jéhovah, comme nous l'avions cru autrefois. Nous avions pensé qu'il était nécessaire pour atteindre le ciel de parvenir à une parfaite maîtrise de soi. Mais tel n'est pas le combat que nous devons livrer. Ces dernières années, «*La Tour de Garde*» a déclaré à plusieurs reprises que nous n'avions pas à lutter contre des hommes, mais contre Satan et son armée d'esprits méchants et invisibles qui font des créatures humaines leurs dupes ou leurs complices. Nous voici maintenant aux «derniers jours», c'est-à-dire ceux qui précèdent immédiatement Harmaguédon et où, comme au temps de Noé, la terre est en proie à la méchanceté et aux entreprises de Satan et de ses alliés (2 Timothée 3:1–6). L'Esprit suprême, Jéhovah Dieu, par la bouche de son fidèle serviteur Paul, adresse cet avertissement aux disciples de Christ qui aujourd'hui sont les témoins du Très-Haut et comme tels, spécialement en butte aux attaques des ennemis du Seigneur: «Au reste, fortifiez-vous dans le Seigneur, et par sa force toute-puissante. Revêtez-vous de toutes les armes de Dieu, afin de pouvoir tenir ferme contre les ruses du diable» (Ephésiens 6:10,11). Quels sont donc nos ennemis? Satan et son armée d'esprits méchants qui l'aident dans ses entreprises depuis sa rébellion. Ecoutons ce que dit d'eux l'apôtre: «Car nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang, mais contre les dominations, contre les autorités, contre les princes de ce monde de ténèbres, contre les esprits méchants dans les lieux célestes» (Ephésiens 6:12). Pourquoi cette troupe malfaisante fait-elle la guerre aux témoins de Jéhovah? C'est que ceux-ci font partie de l'organisation de Dieu et travaillent à répandre le message de vérité, alors que Satan et les esprits méchants ne veulent pas que le peuple entende ce message qui les condamne.

23 Une version anglaise [*Moffat*] du texte précité nous en facilite grandement la compréhension; en voici la traduction: «Soyez forts dans le Seigneur et dans la force de sa puissance. Revêtez-vous des armes de Dieu afin d'être en mesure de résister aux ruses du diable. Car nous n'avons pas à lutter avec le sang et la chair, mais avec les puissances angéliques, les autorités angéliques et les potentats des ténèbres actuelles, avec les esprits et les forces du mal dans les sphères célestes».

24 Le diable et son armée d'esprits méchants, tyranniques et malins possèdent infiniment plus de puissance que les témoins de Jéhovah, et ne perdent pas une occasion de leur livrer assaut. Ils cherchent à les abattre lorsqu'ils les voient pourtant prêcher le nom du Très-Haut. Pourquoi donc ces fidèles témoins persistent-ils hardiment à proclamer la vérité, à chanter les louanges de Jéhovah et à condamner ainsi le monde? Pourquoi ne prennent-ils pas plus de précautions et n'évitent-ils pas d'affronter les ennemis de Dieu? Ou plutôt, comment peuvent-ils accomplir leur œuvre sans avoir peur du diable et de ses esprits méchants? C'est que Jéhovah, l'Eternel des armées, est leur seule crainte et leur plus sûr protecteur (Esaïe 8:12,13). Les saints anges, sous le commandement du Seigneur Jésus, le grand Exécuteur des arrêts de Dieu, sont aux côtés des fidèles témoins du Très-Haut. Ils les protègent et éloignent d'eux les méchants, ainsi qu'il est dit dans les Ecritures: «L'ange de l'Eternel campe autour de ceux qui le craignent et il les arrache au danger» (Psaume 34:8). Sans la protection de Jéhovah, les témoins de Dieu seraient immédiatement anéantis par le diable et ses troupes. Mais ceux qui aiment l'Eternel et lui gardent leur fidélité auront de l'assurance au jour du jugement, et ils continuent à proclamer le message de vérité, sachant que toute arme forgée contre eux sera sans effet (1 Jean 4:17,18; Esaïe 54:17).

Communication

25 Les «esprits emprisonnés» auxquels a prêché Jésus n'étaient pas les esprits méchants ou géants qui forment une partie de l'organisation de Satan. C'eût été de la part de Jésus aller à l'encontre de la volonté du Très-Haut, que de prêcher à de semblables esprits, déjà condamnés par Dieu à l'anéantissement. Aussi est-ce seulement aux «fils de Dieu» tombés dans les pièges de Satan et emprisonnés par lui que Jésus s'est adressé, ainsi que le dit l'apôtre Pierre (1 Pierre 3:19,20). Rien dans les Ecritures ne permet de supposer que ces «esprits emprisonnés» aient jamais communiqué ou tenté de communiquer avec quelque créature humaine, par l'intermédiaire de médiums ou de quelque autre façon. Tout concourt, au contraire,

à prouver que les esprits méchants qui ont suivi Satan dans sa rébellion ont communiqué et continuent encore à communiquer avec les créatures humaines au moyen des médiums, et cela dans le véritable dessein de séduire l'humanité, de la détourner de Dieu et de la faire tomber dans les pièges du diable. D'après la loi divine tous ceux qui se livreront aux pratiques trompeuses des médiums, des sorciers, interrogeant les morts ou disant la bonne aventure, seront punis de mort, comme agents de Satan (Exode 22:18; Deutéronome 18:10). Il en résulte bien nettement que les efforts que peuvent faire hommes et femmes pour entrer en communication avec les esprits sont entièrement contraires aux lois de Dieu et appellent la malédiction sur leurs auteurs.

[26] Sorciers et médiums ne sont que des agents de Satan et des fruits de sa rébellion: « Car la désobéissance est aussi coupable que la divination, et la résistance ne l'est pas moins que l'idolâtrie et les théraphim. Puisque tu as rejeté la parole de l'Eternel, il te rejette aussi comme roi » (1 Samuel 15:23).

[27] Cette déclaration du prophète traduit la loi de Jéhovah qui assimile rébellion et divination, résistance et inobservation des commandements du Très-Haut. Désobéir à la parole divine, c'est se précipiter dans le mal. Saül fut le premier roi d'Israël qui représente l'organisation de Dieu. Mais il désobéit au Très-Haut et se rebella contre lui. De ce qui précède on peut conclure que sorciers et médiums représentent le rebelle Satan et ses alliés qui l'ont suivi dans sa rébellion; et que ces esprits méchants cherchent à entrer en communication avec la race humaine, par l'intermédiaire de sorcières et de médiums. Après avoir chargé ses serviteurs de lui chercher une femme qui évoquât les morts, Saül voulut aller consulter la magicienne d'En-Dor, et il tomba entièrement sous le contrôle des esprits méchants qui agissaient en elle. (1 Samuel 28:7-16). Ces esprits l'incitèrent à croire qu'il était entré en communication avec Samuel; mais il est évident qu'ils mentaient, car Samuel était mort depuis longtemps et « les morts ne savent rien » (Ecclésiastes 9:5,10).

[28] Ces esprits méchants, conduits par Satan, continuèrent à tourmenter, à tromper et à égarer les Israélites, amenant ce peuple qui représentait l'organisation même de Dieu, à s'écarter de Jéhovah et à perdre entièrement sa faveur (Amos 3:2). Lorsque Jésus était sur la terre, il prêchait le message du royaume aux juifs et, durant le même temps, les esprits méchants continuaient à les harceler, amenant même beaucoup d'entre eux à l'iniquité: « Le soir, on amena auprès de Jésus plusieurs démoniaques. Il chassa les esprits par sa parole, et il guérit tous les malades » (Matthieu 8:16).

[29] Les Ecritures décrivent ces esprits méchants comme des « esprits impurs », des « démons » dont Satan est le chef. Ils savent que Jésus est le Fils de Dieu et n'ignorent point que Jéhovah les a condamnés à la destruction. « Il guérit beaucoup de gens qui avaient diverses maladies; il chassa aussi beaucoup de démons, et il ne permettait pas aux démons de parler, parce qu'ils le connaissaient » (Marc 1:34) Lorsque Jésus chassa ces esprits méchants et les contraignit à abandonner les créatures qu'ils tourmentaient, ils poussèrent des cris. « Il se trouva dans leur synagogue un homme qui avait un esprit impur, et qui s'écria: Qu'y a-t-il entre nous et toi, Jésus de Nazareth? Tu es venu pour nous perdre. Je sais qui tu es: le Saint de Dieu. Jésus le menaça, disant: Tais-toi, et sors de cet homme! » (Marc 1:23-25). Voilà qui montre bien que Jésus ne prêchait pas aux esprits méchants, mais que ceux-ci exerçaient leur méchanceté tout en craignant que Christ ne soit venu pour exécuter contre eux le jugement de Jéhovah.

[30] Jésus rencontra une autre fois deux hommes possédés des démons: « Et voici, ils s'écrièrent: Qu'y a-t-il entre nous et toi, Fils de Dieu? Es-tu venu ici pour nous tourmenter avant le temps? Il y avait loin d'eux un grand troupeau de pourceaux qui passaient. Les démons priaient Jésus, disant: Si tu nous chasses, envoie-nous dans ce troupeau de pourceaux » (Matthieu 8:29-31).

[31] Pour ces esprits méchants, le temps présent doit être un réel tourment, puisque le jugement de Jéhovah qui les condamne est maintenant proclamé avec le message du royaume depuis que le Seigneur Jésus est venu au temple. Il n'est donc pas surprenant qu'ils assaillent les témoins de Jéhovah. Remercions le Très-Haut de la protection qu'il accorde à ses fidèles! Les textes qui précèdent et qui sont tirés des Ecritures montrent que Jésus n'apporta aucun message de salut à ces esprits méchants, mais qu'il les blâma, leur faisant craindre que le jour de leur destruction ne soit arrivé. C'est là une nouvelle preuve que ces esprits méchants ne sont pas les « fils de Dieu » qui péchèrent au temps de Noé. Les Ecritures exposent nettement qu'il existe deux classes d'esprits: ceux qui sont condamnés à une absolue et complète destruction, et ceux qui peuvent être sauvés.

Maîtres fourbes

[32] Satan et ses méchants anges ont dupé des millions d'hommes dans les temps modernes. L'organisation qui se désigne elle-même la « science chrétienne » est un exemple frappant de cette duperie. Il est inconcevable que tant de personnes qui désirent sincèrement faire le bien servent en réalité le diable. Toutes ces créatures ont, sans aucun doute, été trompées, et c'est leur ennemi, Satan, qui dans sa malignité, les a détournées de Dieu. Beaucoup d'entre elles ont été incitées par le diable à suivre des enseignements qu'une femme prétendait faussement avoir tirés des Ecritures. Certaines personnes ne sont-elles pas allées jusqu'à croire qu'elles pouvaient guérir les malades, et Satan ne leur a-t-il pas prêté pour un temps sa puissance de guérison? Elles furent victimes du premier mensonge de Satan prétendant qu'il n'y avait pas de mort (Genèse 3:4); et, c'est ainsi que le diable a détourné bien des gens du Seigneur et du sang de Jésus-Christ qui a racheté l'humanité (Jean 8:44).

[33] Quelle duperie que celle qui a fait croire à des millions de personnes qu'elles pouvaient entrer en

communication avec leurs amis morts, alors qu'elles ne faisaient que se mettre en rapports avec les esprits méchants, qui, depuis le temps de l'Eden, luttent contre Dieu et la justice! Ces esprits se manifestent à travers les médiums et trompent ainsi ceux qui ne s'en tiennent pas strictement à la parole de Dieu. Bien des personnalités officielles en de nombreux pays consultent ces médiums, c'est-à-dire, les esprits méchants pour savoir ce qu'elles doivent faire et c'est ainsi que le diable peut les détourner de Jéhovah et les précipiter vers l'injustice. Satan s'est immiscé dans toutes les organisations religieuses, depuis Nimrod, et s'en est servi à ses propres fins. C'est ce que montre d'une façon lumineuse l'exemple de la hiérarchie catholique romaine. Se parant du nom de Dieu et de Christ, cette organisation n'est entre les mains de Satan qu'un instrument de duperie pour des millions d'hommes désirant faire le bien, mais soigneusement gardés dans l'ignorance des desseins de Jéhovah. Elle est la plus grande ennemie visible des témoins de Jéhovah et s'efforce désespérément de cacher la vérité aux peuples. Il est ainsi bien prouvé que la hiérarchie catholique romaine n'est qu'une organisation par laquelle Satan retient prisonniers et loin de Dieu bien des gens qui désireraient pourtant connaître la vérité. Il en est de même des églises protestantes contrôlées par leur clergé. C'est de la même manière que, déjà au temps de Noé, Satan avait dupé les «fils de Dieu». Et il suffit de remarquer que le clergé a fait cause commune avec les financiers et les hommes politiques de ce monde, tous dominés par Satan, pour se persuader qu'il est lui-même sous la même domination. Les catholiques aussi bien que les protestants prêchent aux peuples que leurs amis morts sont vivants et conscients, au purgatoire ou dans les tourments de l'enfer. Or, tel est en substance le premier mensonge de Satan. (Genèse 3: 4; Jean 8: 44) Bien des personnes s'imaginent que leurs amis morts souffrent au purgatoire et qu'elles peuvent les aider en faisant réciter des prières par le clergé. Mais ce ne sont là que des mystifications inspirées par Satan et exploitées par lui et ses esprits méchants. Le diable sait que la bataille d'Harmaguédon est maintenant proche; aussi redouble-t-il d'ardeur dans ses malifiques manœuvres, précipitant les hommes dans le spiritisme, c'est-à-dire contre Dieu. C'est ainsi que s'explique la vogue actuelle du spiritisme; mais tous ceux qui suivent Satan et ses agents impies périront à Harmaguédon.

Vérité Primordiale

34 Quelle est donc, au sujet de ces esprits méchants, la vérité primordiale dont doivent se persuader toutes les créatures terrestres et spirituelles qui veulent obtenir et conserver la faveur divine? La voici: il n'y a qu'une place où l'on soit vraiment en sûreté, c'est dans l'organisation de Jéhovah: « Arrêtez, et sachez que je suis Dieu: je domine sur les nations, je domine sur la terre. — L'Eternel des armées est avec nous, le Dieu de Jacob est pour nous une haute retraite » (Psaume 46: 11, 12). Tout ce qui s'oppose à Jéhovah est voué à la destruction.

35 Lucifer savait que Jéhovah était le Dieu tout-puissant et qu'il lui devait obéissance. Il faisait partie de l'organisation de Dieu, mais il la quitta volontairement, se mettant lui-même en opposition avec Jéhovah et entraînant à sa suite l'armée des anges qui lui étaient soumis. C'était là signer son arrêt de mort et celui des esprits infidèles. Jéhovah fit cependant preuve d'une longue patience envers Satan et ses alliés, leur permettant de continuer leurs maléfiques manœuvres, jusqu'au moment fixé par Dieu pour l'exécution de l'arrêt. Que le sort réservé par le Très-Haut à ces esprits méchants serve d'avertissement à toute créature intelligente.

36 Avoir eu le privilège d'appartenir à l'organisation de Dieu, et se montrer négligent ou indifférent dans le service de Jéhovah, s'est s'exposer aux subtiles attaques de l'ennemi. Mais céder à l'influence de cet ennemi au point de se détourner de l'organisation de Dieu et de la combattre sciemment, c'est se vouer à une destruction certaine. La violation consciente et réfléchie de la loi de Dieu est un péché volontaire. Cela est de la méchanceté, et les méchants seront détruits (Psaume 145: 20).

37 Saül est un exemple de ces créatures trahissant Dieu après avoir appartenu à son organisation. Judas en est un autre: il représente ces membres de l'organisation de Jéhovah qu'un orgueil obstiné et l'égoïsme finissent par faire tomber dans les pièges de Satan, qui se séparent ainsi de Dieu, s'opposent même à lui, et se vouent par là à une destruction certaine. Tel sera le sort de «l'homme du péché», du «fils de la perdition», qui était autrefois dans la vérité et jouissait de la faveur de Dieu. L'apôtre Pierre dit des infidèles: «En effet, si, après s'être retirés des souillures du monde par la connaissance du Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, ils s'y engagent de nouveau et sont vaincus, leur dernière condition est pire que la première. Car mieux valait pour eux n'avoir pas connu la voie de la justice, que de se détourner, après l'avoir connue, du saint commandement qui leur avait été donné» (2 Pierre 2: 20, 21). Israël en tant que nation représentait l'organisation typique de Dieu dont la faveur et la protection lui étaient acquises; mais cette nation se livra au diable et fut détruite pour cette raison. Et de même la « chrétienté », ou la « chrétienté organisée » avait d'abord fait profession de servir Dieu, mais ses chefs se détournèrent ensuite de lui et de Christ pour se joindre à l'organisation de Satan et seront donc anéantis à Harmaguédon.

Sûreté

38 Où peut-on se trouver en sûreté? Et quels sont ceux qui y parviennent? La destruction du monde par le déluge au temps de Noé préfigure la destruction des méchants à Harmaguédon. Noé était dévoué à Dieu, il avait conservé sa loyauté envers lui et lui était resté fidèle. Il fut un Juste au regard du Très-Haut qui l'incita à construire une arche où lui et sa famille trouveraient un abri sûr. Voilà qui démontre bien que le seul lieu où l'on

puisse être en sûreté, durant la plus grande de toutes les tribulations, se trouve dans l'organisation de Jéhovah. L'arche construite par Noé sous l'inspiration de Dieu représente donc l'organisation de Jéhovah et son histoire symbolise pour toute créature intelligente cette vérité qu'il n'y a de sécurité que dans l'organisation de Dieu. »

39 Le déluge amena sur le monde une grande détresse; celle d'Harmaguédon sera plus grande encore (Matthieu 24: 21, 22), et qui ne laissera aux ennemis de Dieu ni voie de salut, ni lieu de refuge (Jérémie 25: 33–35). Ce n'est pas parce que certains s'appellent chrétiens ou se parent du nom de Christ et de Dieu qu'ils trouveront un abri, car depuis le temps d'Enosch les hommes ont toujours hypocritement invoqué Dieu (Gen. 4:26), ce qui est une véritable moquerie qui ne saurait rester impunie (Galates 6: 7). Tous ceux qui s'opposent aux témoins de Jéhovah qui rendent témoignage en faveur du royaume du Très-Haut seront détruits, et parmi eux « l'homme du péché », le « fils de la perdition ». Les méchants anges qui se sont rebellés avec Satan seront également détruits à la bataille du grand jour du Dieu tout-puissant. Les « fils de Dieu » qui désobéirent et abandonnèrent au temps de Noé l'organisation du Très-Haut ont été condamnés à un long emprisonnement, mais ils sont encore vivants et il semble que leur punition puisse approximativement prendre fin à Harmaguédon. Ceux d'entre eux qui retourneront à la justice seront sauvés et régénérés. La classe de la « grande multitude » comprend des personnes qui se sont engagées à faire la volonté de Dieu, qui ont été engendrées par l'esprit et ont, depuis, tenté d'améliorer le monde en demeurant dans les « églises », mais qui sont maintenues emprisonnées par l'organisation de Satan. Il n'y aura point de lieu de refuge pour elles à Harmaguédon, sauf dans la mort à laquelle elles sont vouées. Celles qui seront fidèles à la volonté du Seigneur, feront écrouler sur leur propre tête, comme Samson, l'édifice de la « chrétienté organisée » et mourront ainsi; mais elles seront ressuscitées et deviendront des servantes de l'organisation capitale de Jéhovah (Apocalypse 7: 15).

La classe du temple

40 Le moment est venu où chaque créature doit se décider définitivement à prendre parti soit pour Dieu et son royaume soit pour les ennemis de Jéhovah. Il n'y a point de milieu. La classe du temple est celle qui se trouve dans la position la plus favorisée, et qui court par conséquent le plus grand danger, puisque c'est d'elle qu'il est le plus exigé. Les membres doivent rester fidèles à l'organisation du Très-Haut, étant sans cesse revêtus de « l'armure de Dieu », s'ils veulent être capables de résister à l'assaut de l'ennemi. La description de cette armure montre bien que la classe du temple doit servir fidèlement la vérité par une obéissance totale au grand prophète de Dieu, Christ Jésus (Actes 3: 23), et par un dévoûment absolu à la cause de la justice. Ses membres doivent être en paix entre eux et parfaitement unis. Ils doivent avoir en Jéhovah une foi entière, ne craindre que lui et demeurer dans son sanctuaire, malgré tous les assauts de Satan, comprendre les desseins de Dieu et se nourrir sans cesse de sa parole révélatrice, « brandissant l'épée de l'Esprit qui est la parole de Dieu ». Voilà l'attitude qu'ils doivent avoir pour conserver leur loyauté vis-à-vis de Jéhovah. Ils doivent donc être justes les uns envers les autres et lutter ensemble pour la justice.

41 Parmi les membres qui se croient maintenant dans le temple, et qui y sont probablement, certains font preuve d'un esprit qui leur fait courir le plus grand danger. Ils manifestent notamment le désir de punir certains de leurs frères, cherchent à les prendre en faute et à en parler pour leur causer des difficultés, car ils désirent voir leur chute. Ils oublient ainsi la grande loi énoncée par Jéhovah: « A moi la vengeance, à moi la rétribution, dit le Seigneur ». Ceux qui s'érigent ainsi en censeurs spirituels de leurs frères sont souvent eux-mêmes dans la détresse et l'embarras pour avoir négligé d'observer la parole de l'Eternel qui a dit: « Que nul de vous, en effet, ne souffre comme ... s'ingérant dans les affaires d'autrui » (1 Pierre 4: 15). La loi immuable de Jéhovah exige que la classe du temple « pratique la justice », c'est-à-dire que chacun de ses membres agisse loyalement envers ses frères en particulier; qu'il « aime la miséricorde », c'est-à-dire écarte tout désir de nuire à son prochain ou de lui infliger un châtiment, mais cherche au contraire à porter secours à ceux qui sollicitent une aide; qu'il « marche humblement avec Dieu », c'est-à-dire obéisse à Jéhovah et soit entièrement dévoué à la cause de la justice. La loi de Dieu exige donc que l'on se laisse uniquement guider par les Ecritures et que chacun se conforme à ses prescriptions (Michée 6: 8). Gardez-vous de souffrir pour l'injustice. Mais si vous souffrez pour la justice, rappelez-vous cette parole de l'apôtre: « Il vaut mieux souffrir ... en faisant le bien » (1 Pierre 3: 17).

La classe de Jonadab

42 Noé, le témoin de Dieu, le « prédicateur de la justice » préfigurait le fidèle « reste » actuellement sur la terre. Et les personnes qui se trouvaient avec Noé dans l'arche préfiguraient la classe de Jonadab qui s'est alliée à l'organisation de Dieu et qui a reçu la promesse d'être épargnée au jour de la colère de l'Eternel, si elle observe les conditions fixées par le Très-Haut (Sophonie 2: 3). Ces conditions sont de s'unir à l'organisation de Jéhovah, de servir fidèlement Dieu, de travailler de concert avec ses témoins et de refuser tout compromis avec le monde. Toute tentative de demeurer dans l'organisation ou dans le « char » divin et de frayer en même temps avec le monde mauvais, quand ce serait même dans le désir insensé de l'améliorer, est vouée au désastre. La vérité primordiale, révélée à propos des créatures spirituelles qui ont péché, mais susceptible de profiter à ceux qui vivent maintenant, est que le seul refuge certain c'est l'organisation de Jéhovah, et que ceux qui l'abandonnent volontairement après s'y être abrités seront inévitablement détruits. Les membres de la classe de Jonadab doivent continuer

à étudier fidèlement les desseins de Dieu, tels que les révèle sa Parole, dont la publication est ainsi faite dans leur intérêt. Ils doivent aimer Jéhovah et observer ses commandements avec diligence. C'est pour favoriser les membres de la classe du temple et les créatures qui sont montées avec eux dans le « char » divin que l'Eternel a écarté les rideaux, afin que la lumière éclaire ses serviteurs dévoués, qu'ils aient la vision de ce qui va se passer et comprennent le sens des événements des soixante siècles écoulés. Voici la vérité qui leur apparaît alors d'une importance vitale: Jéhovah, le Dieu tout-puissant est le dispensateur de toute vie; il protège ceux qui l'aiment, qui lui obéissent et restent fidèles à son organisation, faisant preuve à tout moment d'un dévoûment absolu et inébranlable envers le Très-Haut. L'épreuve décisive dans laquelle se trouvent toutes les créatures intelligentes est arrivée. Qu'elles écoutent l'avertissement des Ecritures: « L'Eternel est dans son saint temple, que toute la terre fasse silence devant lui » (Habakuk 2: 20) !

43 Satan et son armée d'esprits méchants continuent à assaillir les dévoués serviteurs du Seigneur. Que les oints de Jéhovah leur résistent donc! Ils auront ainsi l'occasion de prouver leur loyauté envers lui, comme le fit Job. Dieu avait permis à Satan de l'attaquer et de faire fondre sur lui de grandes afflictions, mais il lui avait dit: « Epargne sa vie » (Job 2: 6). Jéhovah ne lui permet pas de détruire le droit de vie que possède ses oints fidèles. Ceux-ci mourront sans doute, mais pour avoir été fidèles jusqu'à la mort, ils recevront la couronne de vie. Satan et ses méchants anges ont aussi persécuté Jésus et cela sans arrêt durant trois ans et demi. Ils réussirent à le faire mourir, mais Dieu le ressuscita, démontrant ainsi sa puissance suprême, et attestant par là qu'il récompense ceux qui lui ont été fidèles. La classe de Jonadab subira également les assauts de Satan et de ses alliés. Mais qu'elle reste fermement fidèle à Dieu et à son organisation et elle sera protégée. Les vérités exposées ci-dessus sont de la plus grande importance. Elles ont été écrites d'avance pour réconforter et encourager le « reste » et ses alliés, et il convient que tous les témoins de Jéhovah s'emploient à les faire comprendre aux créatures qui désirent connaître et servir Dieu.

Questions à étudier

§ 1. Dans quel dessein Jéhovah a-t-il envoyé Jésus sur la terre? Comment ce dessein a-t-il été accompli?

§ 2. Qui sont les « esprits en prison » auxquels Jésus a prêché? Quand ont-ils été désobéissants et en quoi a consisté leur faute? Montrez que Dieu les a avertis de la menace du jugement. Que veut dire la phrase: « Le monde d'alors périt »?

§ 3, 4. En se référant à ce qu'a fait Dieu en d'autres circonstances similaires, expliquez par qui et comment ces esprits ont été emprisonnés.

§ 5, 6. Où et comment Jésus a-t-il prêché à ces esprits? Quels étaient ses desseins à leur sujet?

§ 7—9. En vous aidant des Ecritures, exposez quelle doit être la ligne de conduite d'un chrétien.

§ 10, 11. Décrivez quelles étaient les règles d'action de Jésus et pourquoi il souffrit. Quel rapport cela a-t-il avec sa prédication aux esprits emprisonnés?

§ 12, 13. Expliquez comment Jésus «est allé » prêcher aux esprits. Quelle conclusion concernant ces esprits peut-on raisonnablement tirer du fait que Jésus leur adressa une prédication?

§ 14. Citez des passages bibliques se rapportant au jugement rendu contre Satan, et les esprits méchants qui s'étaient alliés à lui, et à l'époque de son exécution.

§ 15—18. Qui sont les anges mentionnés dans la seconde épître de Pierre, chapitre deux, verset quatre? Quand Dieu a-t-il fait ce qui est rapporté ici, comment et pourquoi? Faites une comparaison avec ce que dit Jésus de ceux qui après avoir travaillé pour le royaume lui sont devenus infidèles. Expliquez quelles sont les dominations, les autorités etc. que mentionne l'apôtre Paul (Ephésiens 6: 12).

§ 19, 20. Montrez comment la précédente conclusion s'accorde avec ce qui est exposé par Jude (Verset 6). Quel rapport existe-t-il entre le témoignage actuel des témoins de Jéhovah et le jugement rendu contre Satan et ses méchants anges, ainsi qu'avec l'époque de son exécution?

§ 21—23. Quels sont les ennemis avec lesquels sont en conflit les témoins de Jéhovah? Décrivez le combat. Pourquoi ces fidèles témoins sont-ils attaqués par cette troupe méchante?

§ 24. Expliquez pourquoi malgré la méchanceté et la puissance de l'ennemi, ceux qui proclament le message de vérité restent pleins de courage et se trouvent en sûreté.

§ 25. Indiquez qui sont les esprits qui se manifestent aux hommes par des médiums? Quels sont leurs desseins? Prouvez que ces agents de communications, ainsi que les hommes et femmes qui se livrent à ces pratiques, agissent contrairement à la loi de Dieu.

§ 26, 27. Montrez par des exemples le rapport qui existe entre la rébellion et la sorcellerie et à quoi aboutit l'obstination.

§ 28—31. Quelle preuve trouve-t-on dans l'Evangile de Matthieu et de Marc du fait que Jésus n'a pas prêché à ces esprits méchants, que ceux-ci exerçaient alors leurs pratiques et craignaient que Jésus fût venu pour exécuter le jugement rendu contre eux?

§ 32, 33. Montrez comment Satan et ses méchants anges, depuis l'époque de Noé jusqu'au temps présent, ont, particulièrement au moyen des doctrines et pratiques religieuses, dupé et tenu dans l'ignorance des millions de créatures de bonne volonté. Expliquez pour quelle raison tant de personnes se livrent actuellement au spiritisme.

§ 34. Quelle est la vérité primordiale, concernant ces méchants esprits, pour tous ceux qui désirent obtenir et conserver la faveur divine?

§ 35—37. En montrant par des exemples le résultat de la désobéissance à Dieu, exposez combien il est maintenant important d'examiner avec soin ces exemples d'indifférence, de négligence et de violation volontaire de la loi de Dieu.

§ 38, 39. Expliquez comment la manière d'agir de Dieu à l'époque de Noé laisse entendre qu'il a préparé un abri sûr pour ceux qui lui sont obéissants et qu'il anéantira à la bataille d'Harmaguédon ceux qui lui désobéissent.

§ 40. A qui est adressé l'avertissement contenu dans l'épître aux Ephésiens (6: 13), et que signifie-t-il?

§ 41. Indiquez si tous ceux qui se croient dans le temple, observent exactement les lois que Dieu impose à la classe du temple.

§ 42. Qui Noé et ceux qui étaient avec lui préfigurent-ils? Comment? Quelle est donc la vérité primordiale révélée à propos des créatures spirituelles qui ont péché? Pourquoi la Bible nous rapporte-t-elle ce fait?

§ 43. Montrez d'après les Ecritures ce que ceux qui sont du côté de l'Eternel peuvent, maintenant et plus tard, attendre de l'ennemi. Quels sont donc actuellement la responsabilité et le privilège des témoins de Jéhovah et de toutes les créatures auxquelles ont été révélés les desseins de Dieu? (W. T. du 15 Septembre 1934)

Textes et Commentaires

15 Décembre

« C'est pourquoi tout ce que vous aurez dit dans les ténèbres sera entendu dans la lumière, et ce que vous aurez dit à l'oreille dans les chambres sera prêché sur les toits. » — Luc 12: 3.

Ceux du « reste » qui se réunissent dans leurs chambres pour étudier la parole de Dieu comprennent quelle doit être leur façon d'agir, et telle est la vérité qui leur est révélée dans le temple; leur devoir est d'obéir aux commandements du Seigneur et de faire connaître ses vérités, en leur qualité de témoins de Jéhovah. Le Seigneur est dans le temple avec ses anges, et les consacrés qui manquent ou refusent d'obéir à ses commandements le renient devant ses anges et devant les hommes. Il impose cette obligation à la classe du « reste » dans le temple, et la fait ressortir avec force quand il dit: « Quiconque me confessera devant les hommes, le Fils de l'homme le confessera aussi devant les anges de Dieu; mais celui qui me reniera devant les hommes sera renié devant les anges de Dieu. » — Luc 12: 8, 9. T 2/15/34.

16 Décembre

« Ainsi parle l'Eternel: A ceci tu connaîtras que je suis l'Eternel! Je vais frapper les eaux du fleuve avec la verge qui est dans ma main; et elles seront changées en sang. » — Exode 7: 17.

A l'aide de Christ Jésus, qui est sa « main », Jéhovah envoie maintenant ses témoins, pour porter son message devant les peuples et pour signifier aux gouvernants du monde, que le temps est venu pour le peuple de Dieu, de se rendre à la montagne de Dieu, c'est-à-dire au royaume, pour exprimer sa fidélité à Jéhovah. Les témoins doivent également leur dire que dans le royaume de Dieu réside l'unique espoir pour l'humanité et que Satan et son organisation devront renoncer à tenir le peuple dans la sujétion et l'asservissement. Quand Jéhovah transforma les eaux du Nil en sang, ce fut un avertissement à l'adresse de Pharaon, et par conséquent à l'adresse de Satan et de son organisation, que le négoce a vécu, et qu'il peut être considéré comme évincé. Les témoins de Jéhovah doivent persévérer à faire connaître le message de Dieu jusqu'à ce que tous les rouages de l'organisation de Satan soient anéantis. T 7/33.

17 Décembre

« Et tous les arbres des champs sauront que moi, l'Eternel, j'ai abaissé l'arbre qui s'élevait, et élevé l'arbre qui était abaissé. » — Ezéchiel 17: 24.

La véritable exaltation vient de Jéhovah, et il ne la confère qu'à ceux qui lui obéissent entièrement. La domination de la terre (illustrée par l'arbre) a changé, mais ce changement ne s'est réalisé qu'à la fin de la période des « sept temps » qui a eu lieu en 1914, époque à laquelle Jéhovah a placé son Fils bien-aimé sur la montagne sainte de Sion et l'a envoyé régner sur les hommes. Cela prouve que le grand 'arbre au milieu de la terre' décrit dans le rêve de Nebucadnetsar (Dan. 4: 10–18) représente Satan et son organisation parmi les hommes; quant à l'organisation capitale de Jéhovah, elle est constituée par Christ Jésus et ses fidèles disciples qui sont le nouvel arbre en qui doivent espérer les nations. C'est le devoir des témoins de Jéhovah actuellement sur la terre de proclamer ces grandes vérités aux créatures humaines qui désirent les connaître. T 6/15/34.

18 Décembre

« Sois fidèle jusqu'à la mort, et je te donnerai la couronne de vie. » — Apocalypse 2: 10.

Les fidèles oints (figurés par l'assemblée de Smyrne) reçoivent cette récompense après 'la rencontre avec le Seigneur dans les airs', c'est-à-dire dans le temple, et après qu'ils se sont montrés fidèles dans l'accomplissement des devoirs que leur a transmis le Seigneur. L'apôtre parle indubitablement du fidèle « reste » sur la terre, quand il écrit: « Pour ce qui concerne l'avènement de notre Seigneur Jésus-Christ et notre réunion avec lui, nous vous prions, frères ... » (2 Thess. 2: 1); il s'agit ici de la réunion ou du rassemblement dans le temple. Etant réunis de la sorte, ils sont enlevés « à la rencontre du Seigneur dans les airs », c'est-à-dire dans un état qui ne peut être perçu par des yeux naturels. Lorsqu'ils sont recueillis dans le temple, ils sont certainement avec le Seigneur; ils ont été réveillés et connaissent sa présence dans le temple, et c'est pourquoi ces fidèles ont une vision spirituelle de son image, de sa face, de sa représentation ou ressemblance. — Psaume 17: 15. T 5/15/34.

19 Décembre

« Tous les habitants de la terre ne sont à ses yeux que néant: il agit comme il lui plaît avec l'armée des cieux ...; et il n'y a personne qui résiste à sa main et qui lui dise: que fais-tu? » — Daniel 4: 35.

Les gouvernants actuels de la terre sont imbus de leur importance; ils se croient capables de diriger les peuples et de leur fournir la nourriture. Leur arrogance n'a d'égale que leur aveugle confiance en eux-mêmes. Ces gouvernants actuels de la terre ignorent la parole de Dieu et sont, devant lui, comme un rien. La volonté de Dieu était que cette armée rebelle soit chassée des cieux par l'action rapide de Christ Jésus. C'est sa volonté que l'organisation de Satan soit anéantie, et son dessein est encore d'abattre les gouvernants de la terre qui font partie de l'organisation de Satan. Toutes ces choses seront réalisées et, au moment de la bataille du grand jour du Dieu tout-puissant, seuls seront épargnés ceux qui feront preuve de leur bonne volonté. Il en sera ainsi fait, nul ne pouvant résister à la main du Tout-Puissant. T 6/15/34.

20 Décembre

« Quant à moi, permets-moi d'avoir une vision de ta face — d'être satisfait [autre version: de me rassasier] de ta vue. » — Psaume 17: 15; version angl. de Rotherham.

Ceux du « reste » ont, dans le temple, 'une vision de la face du Seigneur', car ils notent sa présence parmi les oints. A propos de Moïse il est écrit: « Je lui parle bouche à bouche, je me révèle à lui sans énigmes, et il voit une représentation de l'Eternel » (Nombres 12: 8). Il n'est pas démontré que Moïse vit avec ses yeux naturels la face de Jéhovah, lorsque Dieu lui parla « bouche à bouche »; mais il savait que Jéhovah était présent, et il vit « une représentation de l'Eternel ». Puisque Moïse préfigurait Christ, il préfigurait nécessairement parfois ceux du « reste », comme membres du corps de Christ. Un rapport direct semble donc exister entre ces textes relatant que Dieu parla face à face avec Moïse, et d'autre part la circonstance que le fidèle « reste » contemple la face ou la présence du Seigneur, après qu'il a été vêtu, dans le temple, du manteau de la justice. T 5/15/34.

21 Décembre

« Si ton œil droit est pour toi une occasion de chute, arrache-le et jette-le loin de toi; car il est avantageux pour toi qu'un seul de tes membres périsse, et que ton corps entier ne soit pas jeté dans la géhenne. » — Matthieu 5: 29.

C'est l'égoïsme ou l'absence d'amour qui provoque les murmures des mécontents et pervertit leur œil. Ce même égoïsme les empêche d'entrer dans le royaume. Mais à ce mal, Jésus a prescrit le remède. Ne pas se détourner de l'égoïsme, ne pas appliquer le remède prescrit par le Seigneur, c'est courir au malheur. Jéhovah veut avoir une classe du sanctuaire absolument pure et dégagée de toute ambition intéressée. Or, la purification du sanctuaire comprend l'élimination de tous ceux qui désirent égoïstement jouir des honneurs, des situations permettant de briller parmi les hommes. Cette œuvre de purification a été entreprise depuis l'adoption de la résolution concernant le « nouveau nom ». Et ceux qui se sont séparés de l'organisation de Dieu se plaignent, gémissent et grincent des dents, en face des serviteurs fidèles. T 5/1/34.

22 Décembre

« Alors les nations verront ton salut, et tous les rois ta gloire; et l'on t'appellera d'un nom nouveau, que la bouche de l'Eternel déterminera. » — Esaïe 62: 2 —

Puisque Jéhovah a choisi parmi les nations un peuple pour son nom, l'a conduit à Sion et incorporé à son organisation, il l'appelle de son propre nom en tant que membre du Christ. Tel est l'honneur ou la gloire qui ne sera donnée à nul autre. De même que Christ Jésus est le grand témoin de Jéhovah, ainsi tous ceux qui sont un en lui et qui ont le nom nouveau, doivent être des témoins du nom de Jéhovah et de Christ. C'est pourquoi Jéhovah leur dit: « Vous êtes mes témoins... c'est moi qui suis Dieu », ce qui signifie qu'il est le Très-Haut, hors duquel il n'y a nul autre. Christ Jésus est le grand chef et le grand témoin de tous ceux qui se trouvent à présent dans Sion; et ceux qui désirent y rester doivent être des témoins du nom de Jéhovah et de son royaume. T 1/1/34.

23 Décembre

« La parole était encore dans la bouche du roi, qu'une voix descendit du ciel: Apprends, roi Nebucadnetsar, qu'on va t'enlever le royaume. » — Daniel 4: 31 —

La principale réalisation de ce texte est sur Satan et son organisation et atteint son apogée par le règne de Christ et l'anéantissement de ses ennemis. Nebucadnetsar se vanta; Satan se vanta également de l'organisation mondiale, prétendant qu'elle lui appartenait. L'orgueil est chose abominable aux yeux de Dieu. C'est pourquoi le royaume fut enlevé à Nebucadnetsar, de même que le droit à la domination de la terre fut arraché à Lucifer au moment de sa rébellion, et que l'homme ne jouit plus de la protection des « autorités supérieures » de l'organisation divine. Seules les créatures qui gardèrent leur loyauté envers Dieu continuèrent à bénéficier de ses faveurs. T 6/15/34.

24 Décembre

« Ainsi les derniers seront les premiers, et les premiers seront les derniers, car il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus. » — Matthieu 20: 16; version d'Ostervald.

Les « élus » doivent se dévouer fidèlement et entièrement à Jéhovah, se glorifier de porter son nom, s'ils veulent entrer un jour dans la gloire de son royaume. Le travail dans la vigne du Seigneur n'est cependant pas achevé, bien que la parabole du denier soit accomplie. Car ceux qui reçoivent avec joie le nouveau nom auront une grande œuvre à accomplir et s'y adonneront avec allégresse. Ses fidèles serviteurs se sentent réconfortés et encouragés, car ils comprennent la parabole et qu'ils doivent porter fidèlement les fruits de Jéhovah, à l'honneur de son nom, s'ils veulent garder leur intégrité envers lui et partager avec Christ la gloire du royaume. Ceux qui feront du denier de la parabole, c'est-à-dire du nouveau nom, l'usage qu'il convient, et cela fidèlement et sans murmurer, resteront avec Christ à la montagne de Sion. T 5/1/34.

25 Décembre

« Lui, après avoir offert un seul sacrifice pour les péchés, s'est assis pour toujours à la droite de Dieu, attendant désormais que ses ennemis soient devenus son marchepied. » — Hébreux 10: 12, 13.

Jésus dut attendre que fût venu le temps déterminé par Jéhovah pour détruire l'ennemi et son organisation. Au cours de cette attente deux faits importants se sont produits: 1) Jéhovah permit que le diable restât et continuât ses efforts à prendre position dans la question litigieuse et à employer tous les mensonges, toutes les tromperies et toutes les contraintes possibles, en recourant particulièrement à sa religion mensongère; 2) Jéhovah a choisit des membres parmi les hommes imparfaits, pour les unir à Jésus. Ils doivent prouver leur intégrité envers Jéhovah et devenir les compagnons de Jésus, en Sion; ils doivent proclamer le nom de Jéhovah sur toute la terre et une fois de plus démontrer de la sorte que Satan est un menteur et un imposteur. « Mais, je t'ai laissé subsister, afin que... l'on publie mon nom par toute la terre. » T 1/1/34.

26 Décembre

« Ce que je vous dis dans les ténèbres, dites-le en plein jour ; et ce qui vous est dit à l'oreille, prêchez-le sur les toits. » — Matthieu 10: 27.

Le mot *ténèbres,* dans le sens de ce texte, signifie obscurité. Le Seigneur ayant rassemblé son peuple autour de lui dans le temple, son peuple se trouve avec lui dans le lieu où il l'enseigne, où tout

est obscur ou sombre pour ceux qui se trouvent à l'extérieur. La classe du temple se compose des enfants de Jéhovah qui sont enseignés de lui, par Christ Jésus, le chef du temple (Es. 54:13, version de Darby). Ces fidèles se trouvent sous l'abri du Très-Haut (Psaume 91:1). C'est dans cet abri, dans ce lieu obscur, lieu sombre pour le monde et spécialement pour les représentants de Satan, que le Seigneur instruit son peuple et lui enseigne ce qu'il doit faire. Il lui révèle ses desseins et l'envoie dans le monde pour qu'il les proclame.

27 Décembre

« Au même instant la parole s'accomplit sur Nebucadnetsar. Il fut chassé du milieu des hommes, il mangea de l'herbe comme des bœufs, ... jusqu'à ce que ses cheveux crussent comme les plumes des aigles, et ses angles comme ceux des oiseaux. » — *Daniel 4:33* —

Quelle chute que celle de ce roi puissant et maître du monde! Lucifer fut privé, de son côté, de la domination de la terre et tomba dans la perversité et ses représentants terrestres qui gouvernaient les hommes furent de tous temps également semblables à des bêtes. Les organisations catholiques soumises au pape et les protestantes soumises aux pasteurs ont manifesté un esprit d'orgueil et ont pratiqué l'admiration de l'homme plutôt que d'obéir à la parole de Dieu; elles constituent ainsi une abomination dans les yeux de Jéhovah. Semblables aux bêtes féroces, elles ont tiré leur nourriture des éléments du monde de Satan. A la fin des sept temps symboliques, c'est-à-dire en 1914, les puissances dominantes des nations, et particulièrement la « chrétienté », étaient bien semblables à des bêtes féroces, se combattant les unes les autres. T 6/15/34.

28 Décembre

« Que celui qui a entendu ma parole rapporte fidèlement ma parole. » — *Jérémie 23:28.*

Aucun homme, ni gouvernement issu de l'homme, ne peut accorder le privilège, à l'un des témoins de Jéhovah, de prêcher l'évangile; pour la même raison, nul homme, ni gouvernement issu de l'homme, ne peut censurer, réduire ou interdire le message de l'évangile qui doit être proclamé. Dieu a ordonné que ces puissances régnantes soient informées de son projet de détruire complètement l'organisation de Satan dont ils font partie, et que les peuples doivent être avisés de ce dessein, afin qu'ils apprennent qu'il est le Très-Haut et qu'ils aient toute latitude ou de se ranger du côté de Satan et de périr, ou du côté de Jéhovah et de vivre. Tel est le message de Jéhovah Dieu et non pas celui d'un homme. Nulle organisation humaine ne peut se prévaloir du droit ou de l'autorité nécessaires pour censurer ou arrêter le message, et ceux qui agiront ainsi, le feront à leurs risques et périls. T 8/33.

29 Décembre

« Jusqu'à deux mille trois cents soirs et matins, puis le sanctuaire sera réhabilité. » — *Daniel 8:14; version angl. de Rotherham.*

Cela signifie donc réhabilitation et victoire du droit. Cela prouve que le « reste » se range positivement du côté de Jéhovah, qu'il lui est pleinement dévoué ainsi qu'à son royaume et que sa droiture est par conséquent prouvée. Jéhovah ne permet à nul homme de faire partie de cette classe, s'il n'est pas en harmonie avec le royaume et avec son œuvre. L'Eternel dit à Daniel, que lors du temps de la fin, « plusieurs seront purifiés, blanchis et épurés » (Daniel 12:10). Cela correspond exactement à l'arrivée de Christ Jésus dans le temple du jugement, en 1918. Ainsi est marqué le début de l'œuvre de séparation ou le commencement de la purification du temple. Cette purification sera achevée 2300 jours après « le péché dévastateur », qui commença le 25 Mai 1926, et non pas 2300 jours après le début du jugement. T 10/15/33.

30 Décembre

« Le Dieu d'éternité est un refuge, et sous ses bras éternels est une retraite, devant toi il a chassé l'ennemi, et il a dit: Extermine. » — *Deut. 33:27.*

Cette déclaration expresse de la bouche du Dieu tout-puissant résonnant à ses oreilles, quel est celui parmi le « reste » qui craindrait une partie quelconque de l'organisation de Satan? Ceux qui craignent les hommes ou les démons tomberont dans le piège, mais ceux qui ont foi en Dieu ne seront pas touchés. La précieuse promesse de Jéhovah de porter son peuple dans ses bras tout-puissants n'a reçu aucune exécution avant le rassemblement des membres approuvés. Ceux-ci font partie de l'armée de Jéhovah, sous le commandement de Christ; cette armée va combattre l'ennemi, et devant cette puissante armée, l'ennemi succombera certainement. Jéhovah donne maintenant la complète assurance qu'il débusquera l'ennemi et le détruira, et il commande à son peuple allié de chanter cette grande vérité. T 9/33.

31 Décembre

« Après le temps marqué, moi, Nebucadnetsar, je levai les yeux vers le ciel, et la raison me revint. J'ai béni le Très-Haut, j'ai loué et glorifié celui qui vit éternellement. » — *Daniel 4:34.*

La raison de Nebucadnetsar lui étant revenue, il représente le pouvoir royal exercé par Christ Jésus. Le « temps marqué » était arrivé; l'intronisation du Roi légitime de la terre devait avoir lieu, et en cette qualité il est représenté par quelqu'un qui reconnaît et loue le nom de Jéhovah et qui proclame Dieu comme étant seul le Très-Haut. La proclamation par laquelle débute, au quatrième chapitre, la prophétie de Daniel, émane du Seigneur Jésus-Christ. Les témoins de Jéhovah ont le privilège de publier cette proclamation à travers le monde. Nebucadnetsar en faisant cette proclamation représente donc le pouvoir royal exercé par Christ, le Roi des rois, inspiré de l'intelligence et de l'esprit de Jéhovah. T 6/15/34.

Index de l'année 1934